

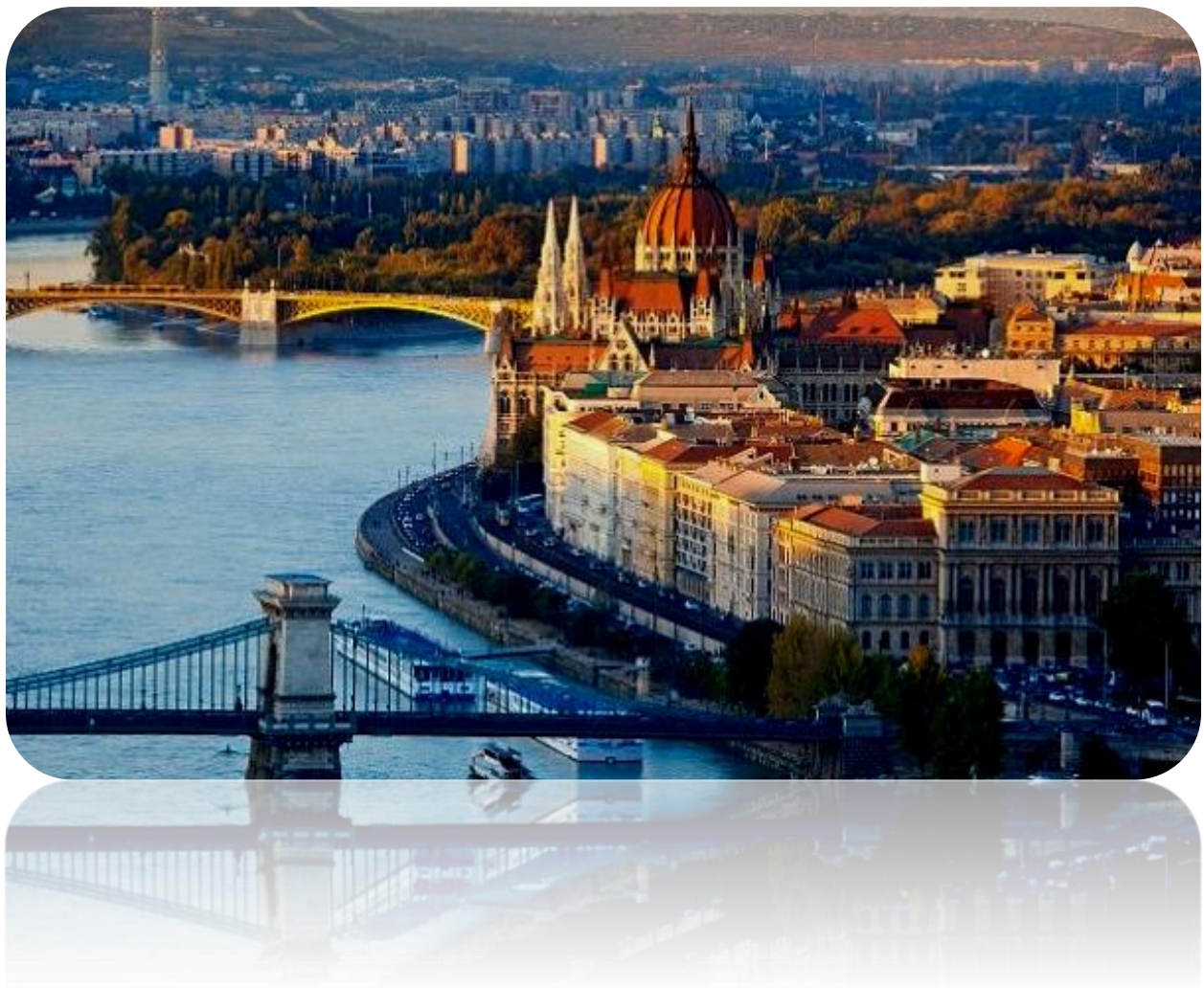
Contact : Aude Paviot

a.paviot@inst-france.hu

Tél: +36 1 489 42 68

2ème CONCOURS DE PLAIDOIRIE FRANCOPHONE 2017

DOSSIER DE PARTENARIAT



24 novembre 2017 à Budapest (Hongrie)

SUCCES DU PREMIER CONCOURS DE PLAIDOIRIE FRANCOPHONE EN 2016

Le 25 novembre 2016, l'Ambassade de France en Hongrie, l'Institut français de Budapest et l'Université Eötvös Loránd (prestigieuse université de Budapest) ont organisé un **concours de plaidoirie francophone** à destination des **étudiants en droit** français et hongrois **francophones**.

Le **sujet du concours** traitait des violences conjugales dans un cas fictif où la requérante saisissait la Cour européenne des Droits de l'Homme afin d'obtenir la condamnation de l'Etat imaginaire du Namistan en violation des articles 2, 3 et 14 de la **Convention européenne des droits de l'Homme**.

A cet égard, 17 étudiants français et hongrois ont eu l'opportunité de présenter leurs plaidoyers devant un **jury international** composé de professeurs de droit, d'une avocate, d'un référendaire de la Cour de Justice de l'Union européenne et placé sous la présidence d'une représentante de la Fondation René Cassin et de l'Institut International des Droits de l'Homme. Le jury avait pour mission de départager les candidats en tenant compte à parts égales de leurs talents oratoires et de leurs compétences juridiques.

Lors de la finale, les trois candidats français et les trois candidats hongrois sélectionnés ont argumenté sur des sujets de société tels que : « Le droit de la famille protège-t-il vraiment les femmes ? ». A l'issue de cet ultime exercice, les candidats ont été départagés par le jury et classés de 1 à 3 par nationalité (français et hongrois). A chaque lauréat était offert un **stage**, d'une longueur variable, dans de **prestigieux cabinets d'avocats** à Paris et Budapest, avec comme objectif de développer leur expertise professionnelle.

Au vu du succès de ce concours, une **deuxième édition de cette compétition** sera organisée le **24 novembre 2017** à Budapest et étendue à d'autres pays d'Europe centrale.



LE PROJET

- ◆ **L'Institut Français** de Budapest a pour principales missions de promouvoir, faire connaître et développer la culture française à l'étranger avec une ouverture sur l'ensemble des cultures francophones dans le monde.
- ◆ L'Institut français, l'Ambassade de France en Hongrie et l'Université Eötvös Loránd souhaitent organiser, en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), un **concours de plaidoirie promouvant les droits de l'Homme** et plus particulièrement la liberté d'expression, pierre angulaire de toute société démocratique.
- ◆ Ce concours est ouvert aux **étudiants en droit francophones** de Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Croatie, Lettonie, Lituanie, Pologne et République Tchèque.
- ◆ Ce concours a pour **objectif** de favoriser l'émulation, la recherche et l'approfondissement des connaissances juridiques, de faire la promotion du droit et d'encourager l'art oratoire.
- ◆ Ce concours permet également à ces étudiants de rencontrer des juristes francophones et d'échanger avec eux.
- ◆ Le concours abordera cette année les thèmes de **la liberté d'expression et de la liberté de la presse**.
- ◆ Date : le vendredi **24 Novembre 2017** à **Budapest**

LE DEROULEMENT

1^{ère} phase : Chaque Université, Institut d'Etudes Judiciaires et Ecole d'Avocats propose des candidats.

Ces candidats devront soumettre un mémoire rédigé sur la base d'une question (communiquée après inscription, portant sur le thème de la liberté d'expression), et dont le statut (demandeur ou défendeur) sera déterminé par tirage au sort. Les candidats sélectionnés sur la base de leur plaidoirie écrite pourront venir plaider à Budapest pour la demi-finale.

2^{ème} phase : Les candidats qualifiés pour la demi-finale devront présenter leur plaidoirie devant les membres du jury composé d'avocats, de magistrats et de professeurs.

3^{ème} phase : Les meilleurs candidats s'affronteront lors de la finale à l'issue de laquelle un prix leur sera attribué après délibération du jury.

Le concours se déroulera en français.

- ◆ Les premiers finalistes remporteront des **stages** dans de prestigieux cabinets d'avocats ou organisations internationales en France ou à l'étranger. Les autres finalistes remporteront **divers lots**.
- ◆ Ce prix permet à ces étudiants de bénéficier d'une opportunité professionnelle exceptionnelle.

DEVENIR PARTENAIRES

Dans le cadre de la deuxième édition du concours, nous vous proposons :

- **des partenariats financiers** en vue de sponsoriser l'événement (transport, hébergement et restauration des candidats), avec possibilité de devenir membre du jury ; et
- **des partenariats « échanges »** en vue d'offrir des stages de plus ou moins longues durées aux étudiants gagnants du concours ou divers autres lots.

Vous souhaitez nous contacter pour définir les contours d'un partenariat ?

CONTACT

INSTITUT FRANÇAIS DE BUDAPEST

Fő utca 17

1011 Budapest, Hongrie

Site : <http://www.franciantezet.hu/>

Facebook : <https://www.facebook.com/franciantezet/?ref=ts&fref=ts>

Email : a.paviot@inst-france.hu

NOS PRECEDENTS PARTENAIRES

